



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



---

**AVIS PUBLIC**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE  
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – LE 13 FÉVRIER 2018 À 19 h 20**

**(Projet de règlement R-2018-127)**

**AVIS** est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 16 janvier 2018, le conseil municipal a présenté projet de règlement R-2018-127 intitulé «RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX». Ce code énonce les valeurs clés de la Ville en matière d'éthique ainsi que les règles guidant la conduite des élus municipaux aux fins de préserver et renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité des élus municipaux.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 février 2018 à 19 h 20, dans la salle du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, au 12001, boulevard De Salaberry. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, du lundi au vendredi, aux heures de bureau.

**DONNÉ** à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 31 janvier 2018.

**SOPHIE VALOIS, Greffière**